

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 13 décembre 2016

N° 037

Réguler les algorithmes

Cinq pistes d'action pour améliorer la transparence et la confiance dans l'économie numérique

- Jeudi 15 décembre 2016 à partir de 15h30 -

Bercy - Paris 12ème

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation vous convie à la conférence de presse qui se déroulera le jeudi 14 décembre à 15h30 sur Bercy. A cette occasion elle présentera le rapport remis par le Conseil général de l'économie, de l'Industrie, de l'énergie et des technologies (CGE) sur les modalités de régulation des algorithmes.

Objet de débats publics récurrents, notamment sur le phénomène des bulles de filtrage, les algorithmes sont aujourd'hui au cœur des enjeux de régulation de l'économie numérique. Or, du fait de la complexité de leur architecture et de leur fonctionnement, il est très difficile de comprendre les processus internes de certains algorithmes utilisés par les plateformes de services en ligne, et donc d'expliquer leurs résultats, ce qui pose des problèmes de transparence et de contrôle inédits pour le régulateur.

Afin de mieux appréhender ces enjeux de régulation, Axelle Lemaire a confié au CGE une mission d'analyse et de propositions. Cette mission d'expertise a donné lieu à cinq recommandations, qui seront présentées par Jacques SERRIS, co-auteur du rapport du CGE.

A cette occasion, et en cohérence avec les recommandations du rapport, Nathalie HOMOBONO, Directrice générale de la DGCCRF et Pascal FAURE, Directeur général des entreprises présenteront l'impact des algorithmes sur leur champ de compétences et Antoine PETIT, PDG de l'INRIA et Mounir MAHJOUBI, président du CNNum présenteront leurs initiatives concrètes en vue d'améliorer la transparence et l'évaluation des algorithmes.

Accréditations auprès du service de presse de Bercy : 01. 53.18.33.80

Contacts presse:

Cabinet d'Axelle LEMAIRE: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

